

N'est ce pas que c'est mystérieux !

Je passe au paragraphe suivant de l'article du *Matin*, qui se lit comme suit :

“ Nous en avons en un exemplaire du “ Guide pratique de l'ensilage.”
“ Nous en avons fait estimer le coût réel par un imprimeur et nous sommes main-
“ tenant en état d'établir devant n'importe quel tribunal que \$1500 payaient
“ amplement l'imprimeur, et que M. J. Chrysostôme Langelier a fait un profit
“ de \$8,500.

Cette évaluation, faite par l'imprimeur du *Matin*, en est une des plus fantaisistes, et pour bien s'en convaincre on n'a qu'à lire attentivement les explications suivantes, qui se rapportent à une autre brochure du même auteur, dont le nombre de pages était à peu près le même que celui de la brochure sur l'ensilage.

En 1883, le même auteur, M. J. C. Langelier, écrivait une brochure intitulée “ Esquisse sur la Gaspésie”, qui n'avait qu'un intérêt local, comparé au “ Guide de l'ensilage”, vu que cette brochure traitait seulement de cette partie du pays qu'on appelle la Gaspésie ; cependant M. Dussault, qui en était l'éditeur, vendit au gouvernement Mousseau 25,000 exemplaires de cette Esquisse sur la Gaspésie. Toute la transaction avait été conduite de la part du gouvernement par l'honorable Elisée Dionne qui était, dans le gouvernement Mousseau, le Commissaire de l'Agriculture, et personne dans le temps n'est sorti des rangs du parti conservateur pour crier au scandale, et pour cause.

Eh bien, cette brochure qui n'était pas illustrée et qui n'avait qu'un intérêt local, voulez-vous savoir combien le gouvernement Mousseau la paya ? 20 centins l'exemplaire, absolument le même prix que le gouvernement Mercier a payé l'ouvrage sur l'ensilage, qui est bien plus utile et de beaucoup plus dispendieux.

La lettre qui suit, de l'hon. J. A. Mousseau, qui était alors le premier ministre, prouve sans conteste cet avancé.

“ CABINET DU PREMIER MINISTRE

PROVINCE DE QUÉBEC

Québec, 27 octobre 1883.

“ J. C. LANGELIER, ECR,
Québec.

“ Monsieur,

“ Il a été soumis aujourd'hui un rapport au conseil recommandant qu'une somme de mille piastres fût affectée à l'achat de cinq mille exemplaires d'une